

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE

19 RUE DE L'ARTISANAT - 2080 ARIANA - CHARGUIA II-TUNISIE

FAX N° (216-70) 836 568 – 837 041 PHONE N° (216-70)837 322

OBJET: CONSULTATION N° PP23/410

Choix d'un laboratoire d'analyse et d'un centre d'imagerie médicale

La Compagnie Tunisienne de Forage (C.T.F.) se propose de lancer une consultation pour le choix d'un laboratoire d'analyse (LOT01) et d'un centre d'imagerie médicale (LOT02) installé dans la ville de l'Ariana pour des prestations médicales afin de gérer les aptitudes médicales au travail du personnel administratif du siège d'une année renouvelable deux fois et ceci conformément aux critères .

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en **HTVA** et en **TTC** conformément à la procédure ci-dessous.

PROCEDURE DE SOUMISSION :

Les offres doivent parvenir à la CTF :

Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/ L'enveloppe externe doit :

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

* Porter uniquement :

- l'adresse de la CTF,
- les références de la consultation (PP 23/410),
- la mention " NE PAS OUVRIR "

* Contenir :

Une autre enveloppe interne cachetée

B/L'enveloppe interne doit :

* porter :

- la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE "
- le nom et l'adresse du soumissionnaire

* contenir à l'exclusion de tout autre document :

-Les documents demandés au niveau de conditions et critères pour le laboratoire d'analyse et centre d'imagerie médical.

- Le bordereau de prix (suivant modèle en Annexe I et Annexe II) dûment signé et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir dans les meilleurs délais mais pas plus tard que le **20/07/2023 à 10H**

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée (le cachet du Bureau D'ordre de la CTF faisant foi pour les plis et la date & l'heure pour les mails).

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières, après la correction des éventuelles fautes de calcul, seront classées du moins disant au plus disant selon l'offre Max/LOT, sera retenue l'offre moins disante pour chaque LOT qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation celles indiquées pour le médecin dans l'annexe ci-joint.

Conditions particulières

- Les offres reçues dans les délais doivent rester valables au moins 120 jours et ce à compter de la date limite de réception des offres.
- Le mode de paiement est de 60 jours, par virement bancaire, date réception de votre facture.

SALUTATIONS

C.T.F.

DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING

LOT 01

Conditions et critères laboratoire d'analyses médicales

A/ Conditions générales :

- La CTF se réserve le droit de planifier la réalisation des analyses médicales au profit de son personnel et en commun accord avec le prestataire.
- La CTF se réserve le droit, avec accord du prestataire, de planifier la campagne des analyses pour visites médicale annuelles du personnel, une équipe des techniciens doivent se présenter pour prélèvement sanguins dans le local du siège de la compagnie.
- Le laboratoire retenu doit fournir **L'autorisation d'exploitation de laboratoire privé d'analyses médicales humaines.**
- Le titulaire du marché devra fournir les résultats d'analyses médicales en double exemplaires pour chaque agent CTF dans des enveloppes.
- Les résultats du personnel CTF doivent être envoyés simultanément par internet.
- Le titulaire du marché doit mentionner sur les résultats des analyses :
 - * Les valeurs de références devant chaque type d'analyse, qui doit être dans une colonne à part pour être suffisamment visible.
 - * Chaque Type d'examen doit être séparé de l'autre.
- Les résultats d'analyses doivent comporter :
 - * à l'entête le nom commercial du laboratoire avec indication de l'adresse, les numéros de téléphone, Fax, mail, site Internet (s'il existe)...
 - * Le Nom de l'agent CTF , n° d'Examen, code agent, compagnie tunisienne de forage en toute lettre, date et heure de l'examen, date et heure des résultats.
 - * Cachet et signature du laboratoire sur chaque page (s'il y a plus qu'une page)



- Les résultats ne doivent être remis qu'au responsable CTF concerné (le secret professionnel doit être assuré).

B/ Critères de choix :

* Pour être déclaré techniquement conforme, chaque soumissionnaire devra, en plus des conditions techniques générales, répondre aux conditions suivantes :

1. Le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaire annuel supérieur ou égale à 500 mille dinars. (Justificatif à l'appui)
2. Le soumissionnaire doit avoir au moins 6 techniciens qui travaillent dans son laboratoire. (Justificatif à l'appui)
3. Le soumissionnaire doit être certifié conforme à la norme ISO 15189 (Justificatif à l'appui)
4. L'adresse du laboratoire d'analyse du soumissionnaire doit être à la ville de l'Ariana ou dans les localités d'El Menzah 1, 5, 6, 7 ou 8, El Manar 2 ou 3, Cité Ennasr 1 ou 2 (code postal 2037)
5. Le soumissionnaire doit avoir une ancienneté de 10 ans minimum. (Justificatif à l'appui)
6. Le soumissionnaire doit présenter le N° de registre commercial.
7. Le soumissionnaire doit présenter une déclaration sur l'honneur qu'il n'est pas en faillite ou en redressement judiciaire conformément à la législation en vigueur. (Annexe 3)

Les offres ne répondant pas à toutes ces conditions seront déclarées non conformes.

Sera retenu l'offre moins distante et techniquement conforme.



Module I (Nouveaux recrutés) : (un effectif qui varie entre 25 et 30 personnes)

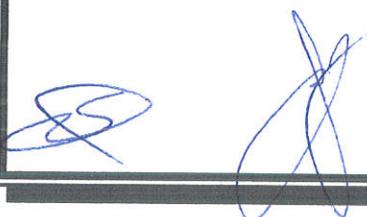
G.S + rhésus, NFS, Plaquette, V.S, Glycémie à jeun, Cholestérol T+HDL, TG (triglycéride), Créatinine, Transaminases, Sérologie Hépatite B (Ag HBS) et C (Ac anti HBC), Sérologie HIV, ECBU.

Module II (Visites périodiques) : (un effectif qui varie entre 90 et 100 personnes)

NFS, Plaquette, Glycémie à jeun, Cholestérol T+HDL, TG (triglycéride), Créatinine, Transaminases, Sérologie Hépatite B (Ag HBS) et C (Ac anti HBC), V.S.

Module III (Personnel âgé de 50 ans et plus) : (environ 75 personnes)

On ajoutera PSA Total, si PSA Total \geq à 4 g/ml on complète par PSA libre.



ANNEXE I

Bordereau des prix

MODULE	Types d'analyses	Tarifs unitaires	Nbre de personnes		Total Min	Total Max
			Min	Max		
MODULE I (Nouveaux recrutés)	GS+R, -NFS, -Plaq, -V.S, -Gly, -Chol.(T+HDL), -TG, -Créat, Trans, -Ag HBS +Ac anti HBC, -HIV, -ECBU	25	30
MODULE II (Visites périodiques)	NFS, -Plaq, -Gly, -Chol.(T+HDL), -TG, -Créat, Trans, -Ag HBS +Ac anti HBC, -V.S	90	100
MODULE III (personnel âgé de 50 ans et plus)	<ul style="list-style-type: none"> • PSA Total • PSA libre Si PSA Total \geq à 4ng/ml	70	90
TOTAL HTVA				
TVA				
TOTAL TTC				

LOT 02

Conditions et critères Centre d'imagerie médicale

A/ Conditions particulières :

- La CTF se réserve le droit de planifier la réalisation des explorations radiologiques au profit de son personnel et en commun accord avec le prestataire.
- Le centre de radiologie retenu doit fournir **L'autorisation d'exploitation d'un centre de radiologie privé.**
- Les comptes rendus doivent comporter :
 - * à l'entête le nom commercial du centre de radiologie avec indication de l'adresse, les numéros de téléphone, Fax, mail, site internet (s'il existe)...
 - * Le nom de l'agent CTF, suivi du nom de la compagnie tunisienne de forage, date et heure de l'examen.
 - * Cachet et signature du centre de radiologie.

C/ Critères de choix :

* Pour être déclaré techniquement conforme, chaque soumissionnaire devra, en plus des conditions générales, répondre aux conditions suivantes :

1. Le soumissionnaire doit avoir au moins 6 techniciens qui travaillent dans son centre de radiologie. (Justificatif à l'appui)
2. Le soumissionnaire doit avoir une ancienneté de 10 ans minimum. (Justificatif à l'appui)
3. L'adresse du centre radiologique du soumissionnaire doit être à la ville de l'Ariana ou dans les localités d'El Menzah 1, 5, 6, 7 ou 8, El Manar 2 ou 3, Cité Ennasr 1 ou 2 (code postal 2037)
4. Le soumissionnaire doit présenter le N° de registre commercial.
5. Le soumissionnaire doit présenter une déclaration sur l'honneur qu'il n'est pas en faillite ou en redressement judiciaire conformément à la législation en vigueur.

Les offres ne répondant pas à toutes ces conditions seront déclarées non conformes.

Sera retenu l'offre moins distante et techniquement conforme.



7

LoT o 2

Module I (Nouveaux recrutés) : (un effectif qui varie entre 25 et 30 personnes)

Rx Rachis cervicodorsolombaire F + P

Rx Thorax F.

Module II (Visites périodiques Personnel âgé de 50 ans et plus) : Environ 75 personnes

Rx Thorax F.

Module III (Personnel féminin âgé de 40 ans et plus) : Environ 20 personnes

Mammographie.



8

ANNEXE II

Bordereau des prix

MODULE	Types d'analyses	Tarifs unitaires	Nbre de personnes		Total Min	Total Max
			Min	Max		
MODULE I (Nouveaux recrutés)	<ul style="list-style-type: none"> Rx Rachis cervicodorsolombaire F+P. Rx Thorax F. 	25	30
MODULE II (Visites périodiques personnel âgé de 50 ans et plus)	<ul style="list-style-type: none"> Rx Thorax F 	70	90
MODULE III (personnel féminin âgé de 40 ans et plus)	<ul style="list-style-type: none"> Mammographie 	15	25
TOTAL HTVA				
TVA				
TOTAL TTC				